

Village itinérant Prévention des noyades 2026

Deux journées pour apprendre, expérimenter et adopter les bons réflexes



MERCREDI 8 JUILLET 2026
Plage du lac Kir à Dijon



JEUDI 9 JUILLET 2026
Plage du lac d'Arc-sur-Tille



« Tous à l'eau, en sécurité ! »

Merci à tous nos partenaires !





L'ESSENTIEL

Ce qu'il faut retenir

Un village itinérant pour renforcer la sécurité aquatique chez les plus jeunes, organisé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Côte-d'Or.

2 DATES	Public cible 6-15 ANS	10h-17h ANIMATIONS	GRATUIT ENTRÉE LIBRE
-------------------	------------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Les 8 et 9 juillet 2026, le SDJES 21 organise de nouveau le village itinérant "Prévention des noyades" à destination du grand public et surtout des jeunes, sur les plages du Lac Kir à Dijon et du lac d'Arc-sur-Tille.

Face à l'augmentation de la fréquentation des sites de baignade lors des périodes estivales et à la nécessité de renforcer la culture de la sécurité aquatique chez les jeunes, ces journées de sensibilisation proposent des ateliers ludiques, sportifs et pédagogiques autour de la prévention des noyades.

Cette opération s'inscrit dans les priorités nationales de prévention portées par l'État, les collectivités territoriales et les acteurs du sport et du secours. Chaque année, plus de 1 000 noyades accidentelles sont recensées en France, dont près de 400 mortelles pendant la saison estivale.

MESSAGE PRESSE

Même loin du littoral, les risques de noyade sont bien réels.

La prévention, l'aisance aquatique et les gestes qui sauvent sont au cœur de l'opération.

LES RENDEZ-VOUS

Deux sites de baignade surveillée

Mercredi 8 juillet 2026

Jeudi 9 juillet 2026

Plage du Lac Kir à Dijon

Lac d'Arc-sur-Tille

Ces deux sites constituent les principaux espaces de baignade surveillée de l'agglomération dijonnaise durant l'été.

OBJECTIFS

Une opération de prévention concrète

01 Sensibiliser les jeunes de 6 à 15 ans aux risques en lien avec la baignade.	02 Développer les comportements responsables lors des baignades.
03 Promouvoir l'apprentissage de la natation et de l'aisance aquatique.	04 Faire connaître les gestes qui sauvent et les conduites à tenir en cas d'accident.
05 Favoriser l'activité physique et les pratiques nautiques en toute sécurité.	06 Informers les familles sur les dispositifs favorisant la sécurité aquatique en Côte-d'Or.

CONSTAT

Un risque qui mobilise aussi en Côte-d'Or

Plans d'eau et lacs

Les milieux naturels concentrent une part importante des accidents.

1 noyade mortelle / an

Repère départemental rappelé par les services de l'État.

Moins de 25 ans

Public particulièrement exposé aux risques liés aux baignades.



La noyade demeure la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

PROGRAMME

Des ateliers ludiques, sportifs et pédagogiques

Un parcours pour comprendre les risques, tester son aisance aquatique et acquérir les bons réflexes.

<p>Parcours « Tous à l'eau, en sécurité »</p> <p>Quizz sur la sécurité aquatique, les informations sur les risques selon les lieux de baignades et les bons comportements à adopter.</p>	<p>Démonstration de Sauvetage Aquatique</p> <p>Découverte du rôle des sauveteurs, exercice avec le SDIS et initiation aux techniques de recherche en cas de noyade.</p>
<p>Tests Aquatiques</p> <p>Appréciation de l'aisance dans l'eau et réalisation du test PASS'nautique.</p>	<p>Initiation aux gestes qui sauvent</p> <p>Apprentissage des réflexes essentiels en cas d'accident.</p>
<p>Prévention Solaire et Hydratation</p> <p>Sensibilisation aux effets de la chaleur, de l'alcool et protection contre les UV.</p>	<p>Ateliers Sport-Santé</p> <p>Animations et petits défis physiques.</p>

Ces ateliers sont proposés par nos différents partenaires et s'inspirent des actions déjà menées dans le cadre du village itinérant de prévention des noyades organisé pour la première fois en Côte-d'Or durant l'été 2025.



Les bons réflexes à retenir

Avant de se baigner

- Choisir une zone surveillée.
- Vérifier les consignes de sécurité.
- Entrer progressivement dans l'eau.

En groupe

- Ne jamais se baigner seul.
- Donner l'alerte immédiatement en cas de difficulté.

Pendant la baignade

- Ne jamais surestimer ses capacités.
- Éviter les défis dangereux.
- Respecter les zones autorisées.

Pour les plus jeunes

- Apprendre à nager le plus tôt possible.
- Développer son aisance aquatique.
- Connaître les gestes d'urgence.

Choisir une zone surveillée, ne jamais se baigner seul, respecter les consignes.



PARTENAIRES ET INFOS PRATIQUES

Un village porté par un réseau local mobilisé

PARTENAIRES MOBILISÉS

Préfecture de la Côte-d'Or
SDJES de la Côte-d'Or
SDIS de la Côte-d'Or
Collectivités territoriales
Mouvement sportif
Associations de sauvetage et de secourisme
Gestionnaires des bases de loisirs
CREPS
VNF
Ligue contre le cancer
ASEPT BFC
MACIF prévention
Police Nationale

INFORMATIONS PRATIQUES

Entrée

Libre et gratuite

Horaires

10h00 - 17h00

Publics

Jeunes de 6 à 15 ans, centres de loisirs, structures jeunesse, familles

À prévoir

Tenue adaptée, casquette, crème solaire, maillot de bain et gourde

CONTACT PRESSE

Organisation des Villages Prévention des Noyades 2026
Noémie ROBLIN - cheffe de projet, référente prévention noyade SDJES 21
06 25 36 41 71 - noemie.roblin@ac-dijon.fr

« Tous à l'eau, en sécurité ! »

Deux journées pour apprendre, expérimenter et adopter les bons réflexes afin que chaque baignade reste un moment de plaisir et non de danger.

